



Pomme de terre



LE JOURNAL DE LA POMME DE TERRE- n° 1188 - 27 avril 2018

LES POMMES DE TERRE FRAÎCHES EN RHD

Évolution du marché en 2016 (partie 2/2)

L'étude sur la restauration hors domicile (RHD), réalisée par Gira Foodservice à la demande de FranceAgriMer, du CTIFL, d'Interfel, du GIPT et du CNIPT, a pour objectif d'analyser la situation des fruits, des légumes frais et des pommes de terre sur ce circuit en France.

Les pommes de terre fraîches représentent, en 2016, près de 92 050 t en RHD (-3 % vs 2011), soit 19 % des achats de pommes de terre dans ce circuit. La restauration commerciale est le premier débouché des pommes de terre fraîches avec près des trois quarts des volumes. Plusieurs tendances se dégagent dans l'analyse des taux d'utilisation par segment :

- un taux d'utilisation en restauration collective (8 g par repas/-2,6 %) relativement faible, et en recul, en raison des contraintes liées à leur emploi (stockage, temps, personnel) ;

- un grammage par repas faible dans les chaînes de restauration (8 g par repas), notamment au sein des cafétérias et de la restauration rapide, deux segments qui ont principalement recours au surgelé ;
- une hausse conséquente, depuis 2011, de l'utilisation de pommes de terre fraîches dans les chaînes (+11,8 %), en raison principalement de la progression de certaines enseignes, comme Crescendo et des nouvelles chaînes de fast food hamburger ;
- une hausse significative du grammage par repas dans les établissements indépendants (5,9 %) ;
- un recul de la restauration commerciale, en taux d'utilisation (0,5 %) et en volume global (3,8 %), entre 2011 et 2016, du fait de l'évolution du marché avec la progression de la restauration rapide au détriment de la restauration avec service à table (plus utilisatrice de pommes de terre fraîches que dans la restauration rapide).

À DÉCOUVRIR

Les pommes de terre fraîches en RHD 1-2
Évolution du marché en 2016 (partie 2/2)

Achats des ménages en France 3
Redressement des achats sur la P03

Marchés 4
Niveau qualitatif en baisse

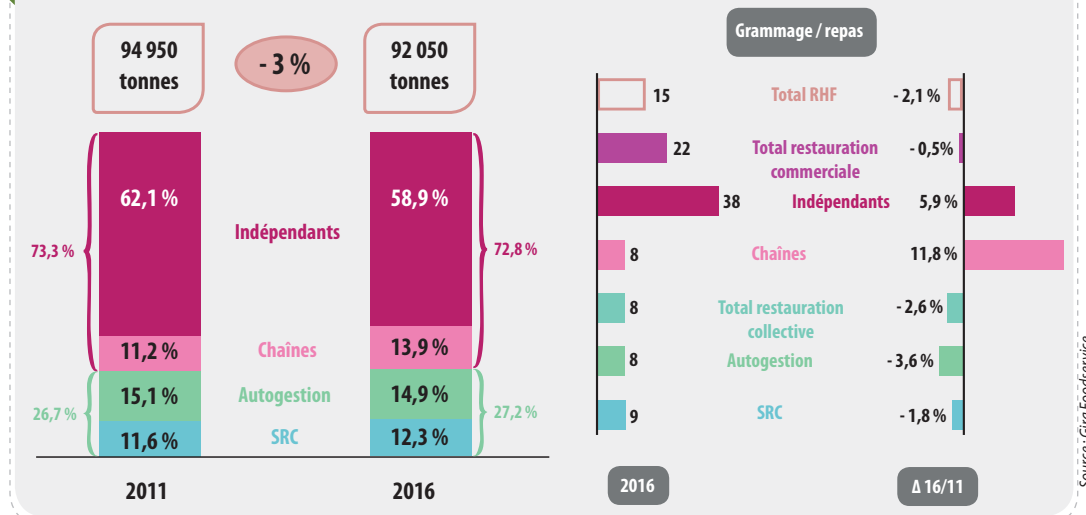
DOSSIER DU MOIS



Recommandations primeurs 2018

En savoir plus sur cnipt.fr

La consommation de pommes de terre fraîches par circuit



Source : Gira Foodservice

(Suite page 2)

Méthodologie

La méthodologie n'a pas évolué par rapport à la précédente étude de 2011, ce qui permet de suivre les évolutions et de comparer les résultats d'achats de pommes de terre fraîches et transformées par les structures de restauration en France en 2016. Elle permet, en outre, d'analyser la dynamique du marché de 2011 à 2016.

Les données de cette étude sont issues d'enquêtes auprès d'un panel :

- de structures de restauration collective en gestion directe (650 établissements fournissant au total 117 millions de repas) ;
- de restaurants commerciaux indépendants (500 établissements fournissant au total 7 millions de repas par an) ;
- de chaînes de restauration (28 groupes et enseignes fournissant au total 1 milliard de repas par an) ;
- de sociétés de restauration collective (4 acteurs de la restauration collective fournissant au total 845 millions de repas par an).

Elles émanent également d'un recueil auprès de distributeurs spécialisés dans l'approvisionnement des restaurateurs (15 au total pesant près de la moitié de la distribution auprès de la RHD).

Marché dominé par les pommes de terre au four

Les pommes de terre au four concentrent plus des deux tiers des achats en volume (soit 63 000 t), suivis des pommes de terre vapeur (un quart des achats). Les pommes de terre de primeur et les grenailles représentent moins de 10% des achats. La répartition des achats est relativement homogène entre les différents circuits de la RHD, avec quelques différences :

- des pommes de terre au four davantage présentes au sein des chaînes de la restauration commerciale ;
- des grenailles mieux positionnées auprès des SRC (Sociétés de restauration collective) : 12,5 % des achats sur ce circuit ;
- une utilisation plus importante de pommes de terre de primeur dans les établissements en gestion directe : 7,2 % des achats, soit près de 1 000 t dans ce circuit.

Croissance de la primeur et des grenailles

En termes d'évolution des volumes achetés par la RHD, entre 2011 et 2016, un recul généralisé des pommes de terre vapeur est observé (de -13 % en volume au global et de -13 % en grammage par repas). En revanche, les pommes de terre de primeur et grenailles gagnent du terrain (+2 % en volume) et voient leur utilisation progresser (+3 %) sur l'ensemble des circuits de la RHD. Elles participent à la diversification et à la montée en gamme de l'offre. Les pommes de terre au four sont stables en volume mais gagnent 1 % en taux d'utilisation. Elles bénéficient de l'essor du "Fait Maison" qui touche les frites et les purées/écrasées.

Meilleure valorisation du marché en 2016

Le marché des pommes de terre fraîches en RHD est évalué, en 2016, à 81 millions d'euros,

ce qui correspond à une valorisation de +11,8 % en cinq ans. La hausse des prix moyens à l'achat sur l'ensemble des circuits (variation de +14 % à +18 % entre 2011 et 2016) soutient le marché en valeur.

Les SRC affichent des prix moyens d'achat supérieurs à ceux des établissements en gestion, de plus de 4 points, en raison de l'architecture de produits achetés (davantage de pommes de terre grenaille).

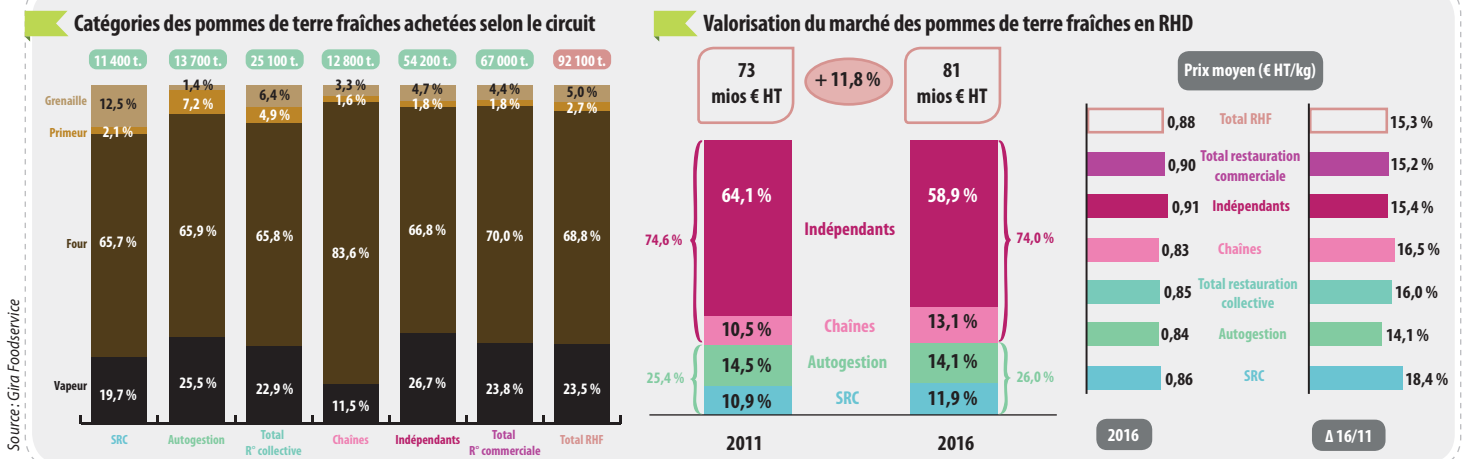
Progression de la pomme de terre bio en RHD

Les pommes de terre bio représentent 155 t en restauration collective (+24 % par rapport à 2011), soit 0,6 % des pommes de terre fraîches achetées dans ce circuit. Les acheteurs et gestionnaires sur ce produit (en restauration collective) n'expriment pas d'attente spécifique sur ce produit. En restauration commerciale, d'après GiRA, les volumes commercialisés n'excèdent pas 10 t. La demande en bio sur les pommes de terre transformées bio se développe mais reste marginale.

La relative part en restauration collective de la pomme de terre bio (0,6 % de parts de marché) et des légumes bio dans leur globalité (qui représentent seulement 3,2 % des légumes commercialisés) s'explique par plusieurs freins. Parmi ceux évoqués par les acheteurs, en 2016, on peut noter, en premier lieu, le surcoût du bio (pour 70 % des répondants) : le différentiel de prix entre le bio et le non bio a été de 113 % en pommes de terre en 2016 (prix moyen d'achat du bio de 1,75 € HT/kilo contre 0,82 € pour le conventionnel). Parmi les autres freins évoqués, on peut citer, par ordre d'importance, le manque de fournisseurs/de produits (18 %), et le manque de choix du local (16 %).

Ali Karacoban

La synthèse de l'étude est disponible sur : <http://www.cnipt.fr/economie/etudes/>



Source: GiRA Foodservice

ACHATS DES MÉNAGES EN FRANCE

Redressement des achats sur la P03

Les achats se redressent en volume (+3,4 % au global, +4,6 % en GMS) sur la période P03, du 19 février au 18 mars 2018.

Les températures hivernales ont été un facteur favorable aux achats (alors que l'an dernier le froid avait fait défaut sur la même période pénalisant ainsi les achats). Les volumes vendus se sont également accélérés grâce à la fête de Pâques (qui était deux semaines plus tôt cette année) et aux offres publiées, dans ce cadre, dans des catalogues thématiques de certaines enseignes dès la semaine 11.

Cette progression des volumes est cependant largement insuffisante pour compenser l'effet de la baisse unitaire des prix à l'achat : les dépenses des ménages sont, en effet, en recul de 18 % en GMS.

Dans le détail :

- La fréquence d'achat augmente (+1 %) ainsi que le panier moyen (+1,2 %). En parallèle, la taille de la clientèle gagne 0,5 %.
- La croissance des achats en volume est de +3,9 % dans les hypers et surtout de +23,3 %

dans les supers (un format moins touché par le ralentissement des livraisons lors des jours d'intempéries). Les autres formats de distribution sont en recul.

- Les achats ont fortement progressé dans le cœur de gamme (+12,8 %) et, dans une moindre mesure, sur les formats de moins de 2,5 kg (+4,9 %) et de plus de 5 kg (+2,7 %). Le vrac et les conditionnements en 5 kg baissent respectivement de 4 % et 9,3 %.
- La pression promotionnelle en GMS reste forte sur cette période, avec 192 références dans les prospectus (+20 %), et un prix moyen de 0,59 €/kg (soit une baisse de 0,26 €/kg vs 2017). Plus de deux tiers des références concernent des pommes de terre fraîches commercialisées en 2,5 kg ou en moins de 2,5 kg.
- Le prix moyen en GMS, de 0,80 €/kg sur la période, est en recul de 22 % sur un an.
- En cumul, depuis le début de la campagne, les quantités achetées par les ménages baissent au niveau national de 1 %.

Ali Karacaban

Évolution des achats des ménages – Données sur la période du 19 février au 18 mars 2018

	Quantités achetées (évolution en %)			PDM volume (en %)	
	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2015-2016	2016-2017
Total France	+ 0,5	- 4,0	+ 3,4	100	100
Total Circuits généralistes (GMS)	+ 0,5	- 5,1	+ 4,6	82	82
Dont hypermarchés	+ 0,6	- 8,0	+ 3,9	39	38
Dont supermarchés	+ 0,8	- 8,2	+ 23,3	19	20
Dont enseignes à dominante marque propres (EDMP)	- 7,0	+ 2,0	- 3,1	15	15
Dont proximité	+ 21,1	- 0,9	- 8,4	5	5
Dont online	ns	ns	ns	3	3
Total Circuits spécialisés	+ 0,2	+ 0,8	- 1,7	18	18

ns : non significatif (taille de clientèle insuffisante, <5%)

Source : Kantar Worldpanel

EN BREF...

États généraux de l'alimentation

Pour la FNSEA, le compte n'y est pas

« Nous considérons aujourd'hui que le compte n'y est pas » écrit la FNSEA à propos du projet de loi issu des États généraux de l'alimentation. La Fédération estime que « la construction du prix en marche avant » ne sera effective « que si les députés déverrouillent la question du choix des indicateurs de coûts de production ». « L'impartialité de ces indicateurs est une exigence sur laquelle nous serons intransigeants ! » ajoute la FNSEA. « Seuls

les interprofessions, l'observatoire des prix et des marges et FranceAgriMer remplissent cette condition ». Si le syndicat salut « la sagesse » de la Commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale « qui a privilégié les engagements des acteurs économiques », elle déplore le fait « qu'il reste des aspects du projet de loi où la méfiance l'emporte sur la confiance ». « Il faut revenir aux engagements du Président de la République : redonner du revenu aux agriculteurs, assurer une alimentation saine durable et accessible à tous, s'inscrire dans un cadre

européen en évitant toute sur-transposition » conclut-elle.

« Le projet de loi ne réglera rien ! » estime la Confédération Paysanne

La Confédération Paysanne déplore « l'absence de volonté de la majorité de résoudre le principal problème dans nos campagnes : l'absence de prix rémunérateurs pour les productions agricoles ». Elle demande aux députés « de prendre leurs responsabilités et de ne pas manquer cette occasion unique de prendre réellement en compte les coûts de production dans la loi pour garantir un revenu aux paysans ».

AGENDA

Les 3 et 4 mai

Congrès Europatat

Bruxelles (Belgique)
www.europatatcongress.eu

Du 27 au 31 mai

10^e WorldPotatoCongress

Cusco (Pérou)
www.worldpotatocongress2018-alap.org

Du 1^{er} au 15 juin

19^e édition du Printemps Bio

Partout en France
www.labiodes4saisons.eu/printemps-bio-2018.html

Les 7 et 8 juin

Congrès de Fedepom

Nantes (Loire-Atlantique)
www.fedepom.fr

Du 8 au 10 juin

Terres en Fête

Arras (Pas-de-Calais)
www.terres-en-fete.com

Du 15 au 24 juin

Fête des fruits et légumes frais

Partout en France
www.lesfruitsetlegumesfrais.com

Le 28 juin

4^e Rendez-vous techniques Pomme de terre

Villers-Saint-Christophe (Aisne)
www.evenements-arvalis.fr

Les 12 et 13 septembre

Potato Europe

Rittergut Bockerode (Allemagne)
www.potatoeurope.de

LES MARCHÉS PHYSIQUES

Cotations France (RNM)

En €/tonne

Marché français - Stade expédition - Semaine 16

Variétés de consommation courantes

Bintje France non lavée cat. II 40-75 mm filet 25 kg	95 (=)
Div. var. cons France lavée cat. I 40-75 mm filet 10 kg	175 (↗)
Agata France lavée cat. I 50-75 mm carton 12,5 kg	367 (↗)
Bintje France non lavée cat. II 60-75mm filet 25kg consommation	140 (=)

Variétés à chair ferme

Charlotte France lavée cat. I + 35 mm carton 12,5 kg	440 (↗)
Rouge France lavée cat. I + 35mm filet 2,5 kg	380 (=)

Marché français Bio - Stade expédition - Semaine 16

Chair ferme France biologique	820 (↘)
Chair normale France biologique	770 (=)

Export - Stade expédition - Semaine 16

Agata France lavable cat. I +45mm sac 1 tonne	nc.
Agata France lavable cat. I 40-70mm sac 1 tonne	150 (↗)
Div. var. cons France lavable cat. I +45mm sac 1 tonne	nc.
Div. var. cons France lavable cat. I 40-70mm sac 1 tonne	105 (↗)
Div. var. cons France non lavée cat. II 50-75 mm sac 20 kg	65 (=)
Rouge France non lavée cat. II 50-75 mm sac 20 kg	65 (=)

Rungis - Semaine 16

Charlotte France cat. I carton 12,5 kg	600 (=)
Div. var. cons France lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	270 (=)
Div. var. cons France non lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	220 (=)

Industrie - Semaine 16

Bintje Bassin Nord non lavée + 35 mm fritable	20 (=)
Div. var. cons. Bassin Nord non lavée, tout venant 35 mm et + fritable	45 (=)

N.B. : entre parenthèses, la tendance du marché.

Cotations marchés étrangers

En €/tonne

Cotation VTA (Verenigde Telers Akkerbouw) - Semaine 17

Destination industrie frites : tout-venant, vrac, fritable, départ, 40 mm +	nc.
Var export 45 mm +, en sac	nc.

Belgique (Fiwap/PCA) - Semaine 17

Bintje tout venant 35 mm + fritable vrac	20-30 (=)
--	-----------

Grande-Bretagne (Cours BPC) - Semaine 16

Prix moyen production	nc.
-----------------------	-----

Editeur CNIPT

43-45 rue de Naples
75008 Paris
Tél: 01 44 69 42 10
Fax: 01 44 69 42 11

Directrice de publication

Rédactrice en chef:
Florence Rossillion

Prix du numéro: 2€
Abonnement 1 an: 53€

Impression-Routage:

Rivet Presse Edition
24, rue Claude-Henri Gorceix
87022 Limoges Cedex 9

Conception graphique:

Aymeric Ferry

Dépôt légal: à parution
ISSN n° 0991-3351



LES MARCHÉS À TERME

Eurex Francfort (€/t) Bintje, Agria et var. apparentées pour transfo, 40 mm, min 60 % 50 mm +

	17/04/18	18/04/18	19/04/18	20/04/18	23/04/18
Avril 2018	58	57	56	57	57
Juin 2018	86	81	81	84	84
Avril 2019	154	155	154	155	154



: Pour les internautes, cliquez sur les liens pour en savoir plus